

VivArmor Nature présente son 14^{ème} festival



Natur'Armor

Le rendez-vous de tous les curieux de la nature



Expositions, films,
activités pour les enfants,
sorties nature ...

DINAN - 1, 2, 3 mars 2019

Complexe sportif Némée et S. Houdet



Tarif : 3 € à partir de 16 ans

Prochain numéro de la Pie Bavarde : AVRIL 2019

Conception et réalisation
Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois
Illustrations
Matthieu Ever

Crédits photographiques/illustrations
Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois, Wikipedia, M. Bellamy, cinemaniacannes, fondation liambissi, astro-jarville la Malgrange

Ont contribué à ce numéro :
Maison de la Baie

Abonnement gratuit par mail à partir du site internet www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
Site de l'Etoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 32 30 28
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr



Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71^{ème} RI
22000 StBrieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-armor.fr
accueil@saintbrieuc-armor.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 StBrieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://www.vivarmor.fr>
vivarmor@orange.fr



Ton magazine de la Réserve naturelle de la baie de St-Brieuc

Numéro 44 - Hiver 2018/2019

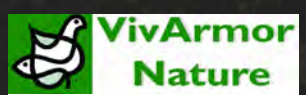
LA POLLUTION LUMINEUSE

Les actualités

Jeu

Découvrir

**Le Festival Natur'Armor
les 1, 2 et 3 mars**



Les actus

Pour commencer cette nouvelle année, la Maison de la Baie te propose 2 expositions : 2 regards, bien différents, sur le monde qui nous entoure.

BASSIMA

Du 10 février au 10 mars

DÉCOUVRIR DES MATÉRIEAUX RECYCLABLES

L'univers abordé par cette exposition : Le tri, le recyclage des matériaux. Mais aussi l'univers de la récup. L'exposition BASSIMA propose , par un parcours ludique, de découvrir des familles d'oiseaux réalisées avec différents matériaux (métal, textile, papier, verre, bois, plastique), de réfléchir sur les sources d'énergie... L'exposition est composée de 12 vitrines et de 12 photographies.

Venez nombreux pour développer votre sens de l'observation grâce à une fiche de jeu mise à disposition. C'est facile, il suffit de bien regarder les sculptures et les photos.

L'exposition sera ouverte pendant les vacances d'hiver du lundi au vendredi ainsi que le dimanche de 14h à 18h. Tarif : adulte : 4 € enfant : 2,5 €

Pour les groupes : sur réservation au 02 96 32 27 98



« Epaves [E]mouvantes »

Gratuit

Du 10 février au 19 mai (en extérieur)



Et pourtant, dans un passé pas si lointain, ils fendaient – fiers et arrogants – les eaux déchaînées des mers et des océans ! Et puis, un jour, le tumulte cessa.

Ces bateaux, qui firent la fierté de leurs capitaines, furent abandonnés, délaissés, livrés à leur propre sort. Le temps a passé et un œil curieux et observateur – celui de Michel Bellamy, membre de l'équipe de la Maison de la Baie – s'est posé délicatement sur ces embarcations, tentant, le temps d'une photo, de les faire revivre.



Conception : Maison de la Baie. Photos : Michel BELLAMY

Jeu

Aide la jeune tortue à retrouver la mer :



QUE PEUT-ON FAIRE POUR LIMITER LA POLLUTION LUMINEUSE?

Aujourd'hui, il est parfaitement possible de réduire les effets néfastes de la pollution lumineuse par des mesures simples et peu coûteuses.

La première question que l'on peut se poser est l'utilité de l'éclairage.

Est-il nécessaire toute la nuit ?

Des réglages d'éclairage peuvent également être envisagés.

La programmation des éclairages artificiels est-elle toujours bien réglée ?

Doit-on obligatoirement éclairer tous les lieux ?

Dans nos villages, on peut veiller à ce que les lampadaires ne fonctionnent pas après une certaine heure et ne se rallument que peu de temps avant le lever du jour.

Mieux orienter les sources lumineuses vers les endroits que l'on veut éclairer (et ainsi éviter d'éclairer le ciel).

En lien avec les jeunes tortues marines, des initiatives sont mises en place dans certains territoires pour sensibiliser et informer les habitants, les commerçants des effets néfastes de la pollution lumineuse.



Après toutes ces explications, tu peux mener ta petite enquête autour de chez toi ! Observe bien les lumières artificielles autour de ta maison et essaie d'imaginer à quoi elles servent. L'éclairage est-il toujours justifié ?

Et souviens-toi, si tu veux observer correctement les étoiles l'été, évites la proximité des lieux éclairés. Un beau ciel étoilé est un ciel dégagé sans pollution lumineuse !



Dossier

La pollution lumineuse

Quoi de mieux que l'hiver, période où les journées sont courtes, pour observer le phénomène de « pollution lumineuse ».

On parle de « pollution lumineuse » lorsque pendant la nuit, la lumière artificielle émise par les lampadaires, projecteurs et autres objets d'éclairage,... est (omni)présente dans nos paysages. Ce phénomène impacte et gêne la faune, la flore mais aussi l'être humain.

La pollution lumineuse n'est pas naturelle car elle est bien créée par l'homme. L'homme utilise la lumière artificielle pour lui rendre services. Mais malheureusement, toute cette lumière artificielle n'est pas toujours utile et gêne considérablement notre environnement. Nous allons t'expliquer en quoi cela pose problème.

UN PEU D'HISTOIRE ...

Les problèmes causés sur notre environnement par la pollution lumineuse n'ont pas été mis en évidence par des naturalistes ou experts de la nature mais par des astronomes.

En effet, dans les années 1960, les astronomes étaient gênés dans leurs observations du ciel par l'éclairage artificiel.



Autour des lieux fortement éclairés telles les villes, zones commerciales,... tu peux observer un ciel non pas obscur mais orangé, beaucoup plus clair (comme le montre la photo sur la couverture de la Pie bavarde).

En fait, ce sont les éclairages artificiels des rues, bâtiments,... qui inondent le ciel. Et par conséquent, les étoiles sont moins visibles que dans un ciel obscur. C'est la raison pour laquelle les scientifiques qui étudient le ciel travaillent dans des laboratoires éloignés des sources artificielles de lumière.



Dossier

QUELS SERVICES RENDENT L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL?

L'éclairage artificiel a été créé pour permettre à l'homme de voir la nuit, de se déplacer, travailler, s'alimenter,... lorsque le jour fait défaut. C'est surtout le cas l'hiver lorsque les nuits sont longues !

On peut trouver l'éclairage aussi bien en intérieur, dans les maisons par exemple, qu'à l'extérieur, dans les parkings, cours d'école, ...

Cette lumière artificielle est possible grâce à la production d'électricité.

Mais n'oublions pas que cette lumière n'est pas inépuisable et que son utilisation doit être modérée car elle a un coût !

De nombreux services nous sont rendus. Au-delà de prolonger le jour pour nos tâches quotidiennes, l'éclairage artificiel permet de sécuriser les routes, les carrefours dangereux, les passages piétons, de nous aider à nous déplacer à pied ou à vélo, de localiser les zones artisanales ou commerciales,...



Aujourd'hui, l'éclairage est indispensable à notre mode de vie. On pourrait difficilement s'en passer. Pour autant est-il toujours justifié? A-t-on besoin de voir une enseigne, une publicité illuminée toute la nuit ou des parkings vides éclairés?

Désormais, l'éclairage artificiel est partout et inonde, «pollue» les campagnes, bien au-delà des villes. Il est souvent utilisé de manière exagérée et non réfléchi sans penser aux gênes qu'il peut occasionner.

POURQUOI EN PARLE-T-ON?

En France, depuis 2016, les paysages nocturnes ont été reconnus comme «patrimoine de la Nation» par la loi sur la reconquête de la biodiversité des paysages. Ainsi, des mesures, des actions peuvent être réalisées afin de réduire la pollution lumineuse.



Dossier

LES IMPACTS DE LA POLLUTION LUMINEUSE SUR LES ANIMAUX et LES PLANTES

De nombreuses espèces animales fuient la lumière artificielle (= espèces lucifuges), signe de dérangement. C'est le cas de certains oiseaux (Vanneau huppé, Barge ou Huîtrier-pie) qui ont déserté les prairies bordant les routes éclairées des Pays-Bas. Un lieu éclairé modifiera les habitudes des oiseaux qui venaient soit s'alimenter, se reproduire ou se reposer.

L'éclairage des routes ou autres lieux peut constituer un véritable obstacle infranchissable au même titre que des clôtures. Les animaux craintifs qui se déplacent en longeant des haies, routes,... (c'est ce qu'on appelle des corridors) peuvent être incapables de passer ces lieux éclairés... les isolant des autres animaux de son espèce.

L'éclairage artificiel attire aussi des insectes qui viennent en masse à la lumière. C'est le cas des papillons de nuit l'été; Ils deviennent ainsi plus vulnérables à leurs prédateurs (chauve-souris) qui se concentrent donc autour des points d'éclairage.



Pendant la migration, les oiseaux peuvent être détournés de leur chemin par des lumières parasites fortes ou des faisceaux dans le ciel. Les éclairages artificiels perturbent les oiseaux en vol et augmentent leur mortalité par les collisions sur les parois de verre d'immeubles éclairés.



Autre exemple, après leur éclosion, les jeunes tortues marines se dirigent vers la mer en repérant l'horizon nocturne plus clair. Lorsque des lumières artificielles sont présentes alors les jeunes tortues prennent la mauvaise direction et meurent victimes des prédateurs ou de la chaleur après le lever du jour.

Les végétaux sont également sensibles à la pollution lumineuse et à l'alternance jour/nuit. Il a été constaté que des arbres constamment éclairés se comportent de manière anormale. En effet, certains ne perdaient plus leurs feuilles à cause de la chaleur dégagée par l'éclairage.

SURCONSOMMATION D'ELECTRICITE

La pollution lumineuse consomme beaucoup d'énergie mal utilisée. Ce qui augmente la facture pour le propriétaire de l'éclairage.

